

Le Bureau du Président

Délibération du Conseil d'Administration de l'Association des Jeunes Élus de France en vue de la création d'une commission de travail.

Le conseil d'administration de l'AJEF après consultation du Bureau propose la création d'une commission de travail intitulée : « Commission de travail sur la loi 3D ».

Les séances des commissions ne sont pas publiques ; elles n'ont aucun pouvoir de décision ; elles examinent les affaires qui leur sont soumises et émettent de simples avis ou formulent des propositions.

VU l'article 5 du règlement intérieur.

Il est proposé au Conseil d'Administration de :

DÉCIDER la création de la commission de travail sur la loi 3D pour une durée de 6 mois à compter du 29 novembre 2020 :

DÉSIGNER la présidence de cette commission comme suit :

- Benjamin HUIN-MORALES, délégué régional de la fédération des jeunes élus du Grand-Est en tant que président ;

AUTORISER le président de la commission à en nommer les membres.

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité cette délibération, le 28 novembre 2020.

Le président de l'AJEF
Antonin MAHÉ



[Antonin Mahé \(Nov 28, 2020 23:17 GMT+1\)](#)

Le Premier vice-président de l'AJEF
Victor LAVOLÉ



[Victor Lavolé \(Nov 29, 2020 12:18 GMT+1\)](#)